

## DISPOSITIONS POUR LA SAISON ICR 2024-2023

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations importantes au déroulement de cette saison d'interclubs régional.

### 1. Calendrier ICR 2023-2024

Dates	Journées
7/8 octobre 2023	J1
25/26 novembre 2023	J2
2/3 décembre 2023	Report 1
16/17 décembre 2023	J3
27/28 janvier 2024	J4
3/4 février 2024	Report 2
23/24 mars 2024	J5
4/5 mai 2024	Phases Finales

### 2. Les équipes des ICR 2023-2024

Les équipes pouvant participer aux Championnat Régional Interclubs 2023-2024 sont celles qualifiées à l'issue de la saison 2022-2023.

Les 4 divisions pour la saison 2023-2024 sont :

- La Pré-Nationale (PN)
- La Régionale 1 (R1)
- La Régionale 2 (R2)
- La Régionale 3 (R3)

**La liste de repêchage sera basée sur les résultats de la saison des interclubs 2022-2023.**

### 3. Constitution des poules d'ICR 2023-2024

La constitution des poules se fera selon l'article 1.3 du règlement des Interclubs.

#### 4. Modalités d'inscription

Les inscriptions se feront par voie numérique. Un questionnaire d'inscription sera envoyé par email aux présidents de club au plus tard le **mardi 27 juin 2023**.

La date limite d'envoi à la ligue des réponses au [questionnaire](#) pour la **saïson 2023-2024** est fixée au **jeudi 6 juillet 2023**.

**Les répartitions des journées de réception seront transmises dès que les retours des équipes le permettront, suite à la réception des éléments au 9 juillet 2023.**

#### 5. Droits d'engagement du championnat interclubs

Equipes **PN, R1, R2 et R3** : 150€

#### 6. Officiels techniques

##### 6.1 Juge-arbitre principal des ICR

Pour la saison 2023/2024, le Juge-Arbitre Principal nommé par la LIFB est Gilles VIOLLETTE. (Article 3.1 du Règlement)

##### 6.2 Juges-arbitres adjoints

Au moment de son inscription, les équipes des divisions **PN, R1 et R2** doivent proposer un (ou plusieurs) **Juge-Arbitre de grade Ligue Certifié (JALC)** et les équipes de **R3** doivent proposer un (ou plusieurs) **Juge-Arbitre de grade Ligue Accrédité (JALA)**. Chaque JA devra remplir le [formulaire d'engagement juge-arbitre en ligne](#) envoyé par la Ligue Ile-de-France de Badminton. La date limite d'envoi de l'engagement juge-arbitre pour la **saïson 2023-2024** est fixée au **lundi 21 août 2023**.

La CLOT se chargera des désignations des juges-arbitres sur les différentes journées. Elle désignera également, **dans la mesure du possible**, des juges-arbitres sur les journées de la division R3.

##### 6.3 Arbitres

Les clubs ont jusqu'au 30 avril 2024 pour se mettre en conformité avec l'article 2.3. Les sanctions pourront être envoyées jusqu'au 30 juin 2024.

##### 6.4 Participation à la formation

Pour la saison 2023-2024, les équipes des divisions PN, R1 et R2 devront venir sur chaque journée d'ICR avec un (ou plusieurs) arbitre(s). Aucune démarche administrative n'est nécessaire. L'indemnisation des arbitres sera prise en charge par les clubs.

Les matchs de la division R3 ne seront pas arbitrés.

Les clubs ont jusqu'au 30 avril 2024 pour se mettre en conformité avec l'[article 2.3 du règlement principal](#). Les sanctions pourront être envoyées jusqu'au 30 juin 2024.

#### 7. Modalités des phases finales 2023-2024

**Tous les comités devront transmettre à la Ligue les résultats de leur championnat interclubs départemental au plus tard le lundi 1er avril 2024.**

Lors de la 6ème journée nommée « phases finales », hormis les équipes de Pré-Nationale, **TOUTES** les équipes de chaque division effectuent des rencontres de classement.

## 8. Droit de consignation

Dépôt d'une réserve ou d'une réclamation => **50€** auprès de la CSR

Dépôt pour une contestation de décision de la CSR ou d'une instance départementale : Saisir la Commission Régionale des Réclamations et des Litiges => **86€**

## 9. Dates de mise à jour des classements

Les classements seront mis à jour 10 jours avant chaque journée d'ICR (le jeudi précédant la semaine comprenant la journée)

## 10. Contacts

Contact pour la CSR : [interclubs@lifb.org](mailto:interclubs@lifb.org) ou au 07 63 79 62 27

Contact Juge-Arbitre principal des ICR (**à joindre en cas d'urgence uniquement le week-end**), Gilles VIOLLETTE : [gilles.viollette@lifb.org](mailto:gilles.viollette@lifb.org) - 06 82 81 44 23